



LABEL PIERRES



HONORAIRES DE TRANSACTION

Les honoraires sont calculés suivant ce barème :

Jusqu'à 99 000 € inclus	8 % TTC
De 100 000 € à 199 000 € inclus	7 % TTC
De 200 000 € à 349 000 € inclus	6 % TTC
Au dessus de 349 000 €	5 % TTC

Minimum de perception de 3.600 € TTC

EXEMPLES :

Prix net vendeur	% commission TTC	Soit pour l'agence	Total versé par l'acquéreur
20 000,00 €	Minimum de perception	3 600,00 €	23 600,00 €
60 000,00 €	8 %	4 800 €	64 800,00 €
244 000,00 €	6 %	14 640 €	258 640,00 €
425 000 €	5 %	21.250 €	446 250,00 €

Le barème ci-dessus n'est donné qu'à titre indicatif et constitue le montant maximum de commission. Seuls les honoraires spécifiés clairement au mandat de vente, conformément à la loi, serviront systématiquement de référence.

TARIF AUTRES PRESTATIONS

AVIS de VALEUR VENALE

Maison d'habitation sans dépendance	180,00 € TTC
Propriétés avec bâtiments multiples	nous consulter

SARL Chris'Immo au capital de 10 000 euros, carte professionnelle n° 46-730
RCS Cahors, n° SIREN 501 822 902 TVA intracommunautaire : FR06501822902

RCP SEGAP N° : LEGI03588

Notre agence s'est engagée à ne percevoir aucun fond autre que le montant de ses honoraires.

A ce titre aucune garantie financière n'est nécessaire -

La SARL Chris'Immo ne pratique pas l'escompte en cas de paiement anticipé.